

Question orale pour le conseil municipal du 25 mars 2021

Bénédicte Ariès pour le Groupe municipal Pontoise Ecologique et Solidaire

Madame la maire,

La violence entre adolescents d'âge collège sont récurrentes mais il semble bien qu'elles s'aggravent à Pontoise comme ailleurs.

Ces violences entre adolescents sont d'au moins deux types.

Le harcèlement scolaire, combinant insultes et intimidations physiques, est souvent le fait d'un élève qui en persécute un autre, pour se valoriser devant un groupe de témoins passifs. Il est regrettable que faute d'être traitée au niveau du triangle « bourreau-témoins au mieux passifs-victime » l'affaire reste interne à l'établissement et se solde trop souvent par quelques avertissements de l'équipe éducative au harceleur et le changement d'établissement de la victime. C'est le cas actuellement à Pontoise pour quelques élèves dans plusieurs collèges.

Ce premier type de violence déborde maintenant du milieu scolaire puisque le téléphone portable et les réseaux sociaux permettent de ne laisser aucun répit à la victime. Même s'il n'est perceptible sur l'espace public qu'en cas de violence avérée, trop de jeunes de fait ne se sentent plus en sécurité dans leur Ville.

La Ville peut-elle prendre une position publique claire via la magazine municipal pour rappeler aux parents qu'il ne s'agit pas de conflits d'adolescents qui se régleront seuls, mais qu'il s'agit bien de délits, que la Loi réprime et que les fautes sont passibles de telles ou telles amendes dont les parents des agresseurs seront redevables.

Il nous semble que d'affirmer dans une publication de la Ville que le harcèlement scolaire concernent toute la société constituerait un vrai soutien aux enfants victimes, à leur famille et aux équipes éducatives de nos trois collèges et un acte positif de prévention.

Nous avons un témoignage récent en centre-ville d'un autre type de violence : celui d'une bande d'adolescents attaquant ensemble un élève ou un autre à la sortie des collèges ... Ils l'ont fait à mains nues il y a deux semaines, et un jeune a dû se rendre aux urgences. Police municipale et police nationale ont été prévenues, plainte a été déposée et l'affaire suit son cours juridique. Cela étant, des témoins ont alerté la police la semaine passée en voyant au même lieu une bande identique, certains agresseurs potentiels munis à cette occasion de clé anglaise et autres armes par destination.

Que peut faire la Ville pour éviter l'escalade vers les violences encore plus graves de ce groupe de jeunes qui exerce ses méfaits sur ses espaces publics ?

Nous voyons bien que la crise sanitaire en cours, alternant confinement et couvre-feu, a désorganisé beaucoup d'activités proposées aux adolescents, les privant ainsi d'interactions salutaires avec d'autres adultes que leurs parents et enseignants. Leur violence verbale va croissant et il semble bien qu'ils se réunissent en bande.

De même que le Centre communal d'action sociale de la Ville a pour mission d'aller au-devant des personnes sans domicile, serait-il possible que le CCASS soit missionné et financé pour que des médiateurs sociaux aillent à la rencontre de ces collégiens, parfois décrocheurs, qui sont certainement en grande souffrance et en difficulté sociales, scolaires ou personnelles mais restent de fait sans interlocuteurs tant qu'ils n'ont pas commis de fautes trop graves ?